

# ASSEMBLÉE NATIONALE

9 février 2024

---

DÉNONCER LE NETTOYAGE ETHNIQUE DES POPULATIONS ARMÉNIENNES DU  
HAUT-KARABAKH PAR L'AZERBAÏDJAN - (N° 2071)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AE7

présenté par  
Mme Petel, rapporteure

-----

### ARTICLE UNIQUE

À l'alinéa 60, substituer aux mots :

« initiées en mai 2022 »,

les mots :

« menées en 2021 et en 2022 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement apporte une précision en soulignant que l'occupation illégale du territoire arménien par l'Azerbaïdjan résulte non seulement d'opérations menées en 2022, mais aussi d'agressions engagées dès 2021, notamment au mois de mai.